

Veille du matin — 4 signalements

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

07/08/2026 · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Les heures d'envoi comptent autant que le contenu.** Aucun de ces messages ne part pendant un service : un signalement lu à 20 h 15 un samedi n'est pas lu, il est perdu.

#	Signalement	Ce qui l'a déclenché	Échéance	Destinataire	Envoi
1	3 fiches allergènes non revues	Changement de fournisseur le 12/06	Plats servis chaque jour	Chef, seul	10 h
2	Table de 14 sans acompte	Règle interne au-delà de 10 couverts	Samedi	Responsable de salle	10 h
3	Autorisation de terrasse	Échéance au 26/08	19 jours	Gérant	Lundi
4	Tarif enfant divergent site/carte	Changement de carte du 01/07	6 clients l'ont signalé	Administrateur du site	Lundi

Le premier signalement ne part qu'au chef. Une fiche allergène incertaine diffusée à toute l'équipe produit des réponses en salle « par précaution », qui sont des réponses quand même. Restreindre le destinataire fait partie de la mesure.

Signalement 3 — pourquoi il n'attend pas

L'autorisation d'occupation du domaine public se renouvelle en mairie, avec un délai d'instruction qui ne dépend pas de l'établissement. Dix-neuf jours paraissent confortables ; ils ne le sont que si la demande part cette semaine. C'est le seul des quatre dont le délai réel est plus court que le délai affiché.

Relances proposées

Signalement	Sans traitement	Puis
1	Rappel à 24 h	Gérant à 48 h
2, 3, 4	Rappel à 72 h	Gérant à 7 jours
Tous	—	Synthèse le lundi matin

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.